

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 12 MAI 2016 à 20 h 30

N°05/2016

Etaient présents : Mme HOLLINGER Jacqueline, Mr DENOUX Laurent, Mr DOLCINE Jules, Mr FISSON Thierry, Mr BACLET Gilles, Mme LE MOAL Amandine, Mme BRUNEAU Catherine, Mr ROUDEAU-COOPER Laurent, Mr LARDEAU Philippe, Mme NGUYEN Thi Kim Chau

Etait absent :
Mr VERCRUYSSSEN Didier

Mme BRUNEAU Catherine a été élu secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2016, n'ayant pas eu de remarques, est adopté.

1 – DECISIONS MODIFICATIVES

INFORME, qu'à la demande de Mr HELLEN Marc, comptable des finances publiques de Luzarches, il convient de modifier certains chapitres du budget 2016, a savoir :

DECISION MODIFICATIVE n° 1 :

Chapitre 041 article 132 (I.R)	- 10 000 €
Chapitre 13 article 132 (I.R)	+ 10 000 €

DECISION MODIFICATIVE n° 2 :

Chapitre 012 article 6478 (F.D)	- 3 500 €
Chapitre 65 article 658 (F.D)	+ 3 500 €

DECISION MODIFICATIVE n° 3

Article 1068 (I.R)	- 5 733.33 €
Chapitre 040 article 280411 (I.R)	+ 5 733.33 €

DECISION MODIFICATIVE n° 4

Article 681 (F.D)	- 5 733.33 €
Chapitre 042 article 681 (F.D)	+ 5 733.33 €

DECISION MODIFICATIVE n° 5

Chapitre 042 article 668 (F.D)	- 1 640.37 €
Chapitre 066 article 6688 (F.D)	+ 1 640.37 €

APPROUVE ces changements.

Ont voté :
Pour 10
Contre 0
Abstention 0

2 – REVISION DES ARRONDIS DES TAUX DE TFNB ET CFE

INFORME, qu'à la suite du vote des 4 taxes, les arrondis, qui ont été calculés, sont différents de ceux calculés par les services des finances. Il convient donc de modifier certains taux pour être en harmonie avec ce service.

VOTE les changements suivants :

TFNB : **42.64** % au lieu de 42.65 %
(Taxe Foncière Non Bâtie)

CFE : **19.81** % au lieu de 19.82 %
(Contribution Foncière des Entreprises)

Ont voté :
Pour 10
Contre 0
Abstention 0

QUESTIONS DIVERSES :

Madame HOLLINGER Jacqueline

PRECISE que les membres du Conseil Municipal, étant membres actifs de la Commission des Fêtes, DEMANDE, qui, sera présent pour l'organisation de la brocante ?
Ont répondu présents : Mr BACLET Gilles, Mme BRUNEAU Catherine,
Mr ROUDEAU-COOPER Laurent, Mr FISSON Thierry, Mme NGUYEN Thi Kim Chau.

Se sont abstenus : Mme LE MOAL Amandine, Mrs DENOUX Laurent, DOLCINE Jules et LARDEAU Philippe.
Mr VERCRUYSSÉN Didier était absent et n'a pas donné de pouvoir.

DONNE lecture de la lettre que le maire, a adressée au Préfet, au sujet de l'école.

Mr DOLCINE : De quel droit avez-vous écrit au nom du Conseil.

Mme HOLLINGER : j'ai écrit en tant que Maire

Mme HOLLINGER : Je ne souhaite pas donner la lettre du préfet. J'ai appris que les comptes de la Commune ont été donnés à Mr MELIN et je ne souhaite pas que mon courrier circule à l'extérieur de la commune.

Mr DENOUX : je confirme qu'effectivement, Mr MELIN, affirme que Jagny-sous-bois est en mesure de financer une nouvelle école.

Mme NGUYEN : Qui met le site, internet de Jagny-sous-Bois, à jour

Mme HOLLINGER : C'est moi, car vous avez refusé de mettre les deux derniers compte rendu de conseil (1^{er} avril et 11 avril 2016).

Mme NGUYEN : en s'adressant à Mme HOLLINGER, « Ça vous dit quelque chose Paradisia » et en s'adressant à Mr DENOUX « Laurent, ton ami à vue des mises à jour sur le site de Jagny »

Mr DENOUX : Vous passez par Paradisia, cela a un coût, qui empiète sur le montant du contrat que nous avons avec eux et donc, quand nous aurons besoin de leurs services pour un problème plus grave nous devons payer.

Mme HOLLINGER : Faites moi un écrit et prouvez-moi vos dires.

Mr DOLCINE : Vous m'avez adressé un courrier, que j'ai eu dans ma boîte aux lettres, à mon retour de congés. Je n'ai rien à cacher. Début de Lecture de ce courrier, par Mr DOLCINE. Les membres du conseil ont quitté la salle, la séance a été levée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Le Maire,
J. HOLLINGE